

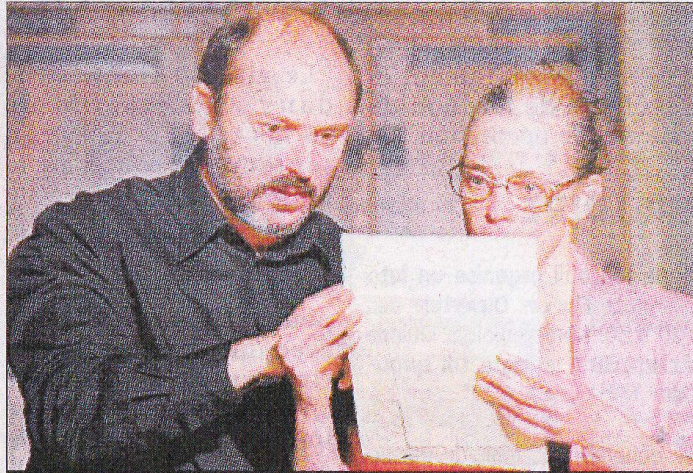
La pièce « Jugé coupable ? » au musée

La saison culturelle du musée du Théâtre forain débute ce vendredi soir, à la salle des spectacles, avec la pièce « Jugé coupable ».

C'est une lecture théâtralisée d'archives du Loiret, présentée par la compagnie Bodobodo.

Coincés entre deux rayonnages

Alexis aime les histoires qui tiennent en haleine, Mélis adore les romans à l'eau de rose un peu épicés... Il aime suivre les in-



THÉÂTRE. La compagnie Bodobodo sera sur les planches, vendredi soir, à la salle de spectacles. Photos © Shazen

dices et coincer le coupable. Elle adore les histoires qui se finissent bien. Mais un beau jour, les voilà coincés entre deux rayonnages, à la poursuite de témoignages et de comptes rendus de gendarmerie. Des liasses les entourent, des archives se mettent à parler... Et des pas s'approchent ! Jugé coupable ? ■

Pratique. « Jugé coupable ? », vendredi, à 20 h 30, à la salle de spectacles du musée du Théâtre forain.

11/12/14



16/12/14

ARTENAY

Quand les archives inspirent le théâtre

La compagnie « Bodobodo » présentait, vendredi, à la salle de spectacles du musée, une pièce de théâtre - « Jugé coupable » -, inspirée des Archives départementales du Loiret. Cette pièce intéressante donne vie à certains événements du passé.

Des textes tirés d'affaires criminelles

Une belle occasion pour le public de pénétrer dans ces textes tragiques, puis-



SPECTACLE. Claudie Ollivier et Philippe Pezant ont été très applaudis par le public. Photos © Shazen

que le thème portait sur des affaires criminelles.

Les comédiens, Claudie Ollivier et Philippe Pezant,

ont endossé avec talent différents rôles. Leur jeu de scène, les différentes répliques et les anecdotes ont retenu l'attention du public pendant plus de 90 minutes.

Dans l'après-midi, deux représentations ont permis à 240 collégiens d'Artenay et de Neuville-aux-Bois d'assister au spectacle.

De plus, dans la salle d'expositions temporaires du musée, le public pouvait aussi découvrir certains documents liés à la pièce, prêtés exceptionnellement par les Archives départementales du Loiret. ■